**Questionnaire sur la prise en charge des patients lombalgiques chroniques non-spécifiques en milieu libéral**

La lombalgie commune (ou non-spécifique) représente un vrai problème de santé publique. En effet elle représente la 3ème cause d’invalidité en France. La lombalgie non spécifique est définie comme une douleur lombaire sans rapport avec une cause précise, et représente 90% des lombalgies (HAS 2005).

Ce mémoire, en vue de l’obtention du Diplôme d’État de Masseur-kinésithérapeute (MK), s’intéresse plus particulièrement à la lombalgie chronique non-spécifique. Les critères de chronicité sont la durée d’évolution (supérieure à 3 mois), la continuité des douleurs ainsi que le retentissement psychosocial.

La prise en charge masso-kinésithérapique a une place prépondérante dans cette pathologie, que ce soit en centre spécialisé ou en cabinet libéral. La problématique de mon mémoire cherche à explorer le versant libéral de cette prise en charge.

C’est dans cet objectif que je vous sollicite, en tant que MK libéraux, pour répondre à ce questionnaire. Les réponses sont anonymes et serviront uniquement à l’élaboration de ce projet.

Je vous remercie, par avance, pour l’attention et le temps que vous m’accorderez.

Olivier Guien, étudiant en 3ème année de masso-kinésithérapie à l’IFM3R de Saint Sébastien sur Loire

Lien vers le questionnaire : <https://docs.google.com/forms/d/1kRU5vXqsNvN_w71oR05iKZfbb_LL7EzhfaTVmAdXN_w/viewform>